

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Diffusion des informations – retards ou annulation des cours réguliers

La Commission scolaire du Lac-Abitibi informe la population des nouvelles procédures permettant d'obtenir rapidement de l'information en cas d'une modification à l'horaire des cours réguliers causée par de mauvaises conditions climatiques ou pour toutes autres raisons. Voici quatre moyens mis à votre disposition :

- 1) **Nouveau** Inscrivez-vous gratuitement sur le site web « alertes.csdla.qc.ca » pour les établissements de votre choix, et recevez des informations en temps réel pour toute modifications à l'horaire des écoles ou des centres (notifications, courriels, ou appels téléphoniques).
- 2) Vous pouvez en tout temps consulter le **site web de la commission scolaire**, www.csdla.qc.ca sous l'onglet « État du transport ». S'il y a retard des cours, le site sera mis à jour entre 6 h et 7 h du matin et réajusté au cours de la journée selon la décision de reprise ou non des cours.
- 3) Vous pouvez également écouter **le message d'accueil téléphonique** de la commission scolaire pour permettre d'obtenir de l'information lorsque les cours réguliers devront être modifiés en composant le numéro 819 333-5411.
- 4) La **page Facebook de la commission scolaire** diffusera également les informations en cas de modification à l'horaire régulier des cours. Attention : nous ne sommes pas responsables des autres publications pouvant circuler sur différentes pages Facebook.

La commission scolaire invite les parents des élèves à prévoir des solutions en cas de retour des élèves à la maison ou d'annulation des cours. **Les parents demeurent les premiers responsables de la sécurité de leur enfant.** C'est pourquoi, si malgré la décision de la commission scolaire de maintenir les cours réguliers en vigueur, vous considérez que la sécurité de votre enfant est compromise, vous pouvez toujours choisir de le garder exceptionnellement à la maison.

Pour plus d'information concernant nos processus, vous pouvez consulter la [Politique de suspension des cours ou de fermeture d'établissement](#) en vigueur sur le site web de la commission scolaire.

- 30 -

Source : Isabelle Godbout
Directrice générale

Engagement, **R**espect, **É**quité

